AVERTISSEMENTS AGRICOLES

30

DLP 14-11-75108595

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

BULLETIN N° 36 — 31 octobre 1975

CHANCRE EUROPEEN DU POMMIER

Au printemps 1975, des attaques graves du chancre européen du pommier ont été constatées dans plusieurs vergers de notre région, entraînant la mort de jeunes pousses, d'inflorescences et même de rameaux.

Du fait de la rapidité d'évolution inhabituelle de ce cryptogame, il est intéressant de dégager les principales causes de l'expansion subite de cette maladie :

1) Du 29 août au 25 décembre 1974, des pluies très fréquentes ont permis aux spores du chancre à nectria de se développer à la faveur d'un climat particulièrement doux.

2) Compte-tenu de ces conditions météorologiques exceptionnelles, la végétation des arbres s'est poursuivie pratiquement sans interruption durant l'hiver. Aussi, les tissus étaient-ils très réceptifs aux contaminations.

3) Les attaques les plus graves ont été constatées dans les vergers où les mesures prophylactiques (taille, élimination des rameaux chancreux) n'ont pas été appliquées suffisamment tôt après récolte.

Par ailleurs, l'absence de traitements cupriques, à la chute des feuilles, dans les vergers où des chancres étaient présents, a contribué à l'extension de la maladie au printemps.

En raison de la recrudescence de cette affection en 1975, nous recommandons aux arboriculteurs d'être particulièrement vigilants au cours de cet automne en respectant bien les conseils de lutte donnés dans le bulletin ci-joint, spécialement consacré au chancre européen du pommier.

BRULURES DES FEUILLES D'OIGNONS

Le champignon responsable de cette maladie est "Botrytis squamosa" dont les dégâts, parfois sévères, sont à craindre, dès à présent, sur les oignons issus d'un semis de fin d'été ou de début d'automne.

Pour préserver les oignons d'une telle attaque, il est nécessaire d'effectuer des traitements préventifs avec, de préférence, le Propinèbe (Antracol), ou à défaut le Mancozèbe ou le Manèbe, à la dose de 20 g de matière active à l'are. Les meilleurs résultats sont obtenus par la pulvérisation pneumatique.

Il est conseillé de traiter en moyenne une fois par semaine. Cependant, il est utile d'augmenter la cadence des traitements par temps humide et frais et de la réduire en période sèche.

L'Ingénieur et le Technicien
chargés des Avertissements Agricoles

G. PAITIER et M.P. VANNIER

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
phytosanitaire "Bretagne"

J. DELOUSTAL

P37

Dernière note : Bulletin n° 35 du 26 septembre 1975

Imprimerie de la station "Bretagne". - Directeur-Gérant : L. BOUYX P. JOURNET

LES HERBICIDES ANTIGRAMINEES UTILISABLES SUR CEREALES

Le tableau, ci-joint, donne la liste des produits avec les doses homologuées exprimées en matière active et non en produit commercial.

Pour faciliter le choix des produits, on trouvera ci-après des précisions concernant l'époque d'application, la sensibilité variétale des céréales, l'efficacité sur quelques adventices.

Epoque d'application

Les produits de pré-levée sont à utiliser quand on craint de ne pouvoir entrer dans le champ en hiver ou au printemps. Leur efficacité est réduite si le sol est trop motteux ou trop soufflé. Quelques produits sont phytotoxiques si le semis est mal enterré (semavator). La rémanence (durée d'action) ne permet pas de contrôler les levées tardives d'adventices (ce risque est accentué pour les semis précoces).

Les produits de post-levée sont efficaces à condition de traiter des adventices jeunes (folles avoines : avant 3 à 4 feuilles; ray grass : avant tallage). Il faut surveiller particulièrement le stade des adventices dans le cas des semis précoces ou d'un hiver doux . Si la folle avoine a commencé à taller, il vaut mieux traiter au redressement de la céréale avec le Suffix ou le Barnon.

Quelques produits peuvent être employés en post-levée précoce (plus grande souplesse d'utilisation et amélioration de la rémanence). Le chlortoluron et l'association métoxuron + chlortoluron peuvent s'utiliser au stade 2 à 3 feuilles de la céréale (amélioration de l'efficacité sur graminées).

Sensibilité variétale

Il existe des variétés de céréales sensibles aux herbicides suivants : chlortoluron, métoxuron, fluofenprop isopropyl, barbane + MCPB + MCPP. Bien lire les notices d'emploi.

Lutte contre les dicotylédones

Les produits manquent d'efficacité sur certaines dicotylédones et souvent un traitement complémentaire contre ces adventices est nécessaire (surtout pour les produits de pré levée).

Pour éviter cet inconvénient, une matière active graminicide et un produit anti-dicotylédones (colorants nitrés, hormones, bromoxynil, dicamba) sont associés dans quelques spécialités. La valeur graminicide de la spécialité dépend alors de la dose du produit antigraminées.

Lutte contre les folles avoines

Blé tendre d'hiver : les produits de pré-levée : chlortoluron, triallate granulé, nitrofène sont efficaces mais manquent de rémanence, en particulier le nitrofène. Les produits de post-levée : chlortoluron, chlortoluron + MCPP, métoxuron, isoproturon + dinoterbe sont efficaces si les folles avoines n'ont pas dépassé le stade 3 à 4 feuilles. Après ce stade, seul le benzoylpropéthyl appliqué au redressement du blé est efficace. L'emploi du chlortoluron au stade 2 à 3 feuille du blé a l'efficacité la plus régulière, mais il y a un risque de phytotoxicité par basses températures.

Blé dur d'hiver : pré-levée : triallate granulé, nitrofène. Post-levée : métoxuron et benzoylpropéthyl.

Orge d'hiver : pré-levée : triallate liquide, triallate granulé, chlortoluron. Post-levée : métoxuron, chlortoluron, chlortoluron + MCPP, isoproturon + dinoterbe.

Avoine d'hiver : pas de produit efficace sur folles avoines.

Seigle d'hiver : pré-levée : chlortoluron. Post-levée : chlortoluron + MCPP.

Blé tendre de printemps : pré-levée : triallate granulé,nitrofène (peu efficace en sol sec); post-levée : benzoylpropéthyl.

Blé dur de printemps : pré-levée : triallate granulé, nitrofène; post-levée : benzoylpropéthyl.

Orge de printemps : triallate liquide en pré-levée avec incorporation (efficace et régulier), barbane et barbane + MCPB + MCPP au stade 1 à 3 feuilles des folles avoines (efficaces mais irréguliers en cas de levée échelonnée), difenzolium au tallage et fluofenpropisopropyl au redressement de l'orge (efficaces et souples d'emploi).

Avoine de printemps : pas de produits efficaces sur folles avoines.

R. LAGARDE
Ingénieur d'Agronomie